

Par dépôt électronique et messenger

Le 12 septembre 2012

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télééc. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de Transport afin d'obtenir l'autorisation requise pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs destinés au transport de l'électricité - Projet de construction du nouveau poste de Waswanipi à 315-25 kV et de sa ligne d'alimentation
Notre dossier : R046759 YF
Votre dossier : R-3812-2012

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité produit auprès de la Régie la documentation suivante en suivi de la séance de travail du 30 août 2012 dans le dossier décrit en rubrique, à savoir:

- Présentation intitulée: *Demande relative au projet de construction du nouveau poste de Waswanipi à 315-25 kV et de sa ligne d'alimentation, R-3812-2012, Rencontre technique* (Pièce HQT-2, Document 1). A noter qu'en conformité avec la demande d'autorisation (paragraphe 8 et affirmation solennelle de Stéphane Talbot), les schémas unifilaires apparaissant à la page 11 du document ont été caviardés ;
- Engagement numéro 1 ;
- Liste des pièces amendée.

Les schémas unifilaires apparaissant à la page 11 du document de présentation seront déposés sous pli confidentiel.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
P.j.